

N° 4. — Juillet-Août 1920

PREMIÈRE ANNÉE



REVUE de la CORSE

HISTORIQUE

Littéraire et Bibliographique.



ÉTUDES CRITIQUES DES OUVRAGES
anciens et modernes, français et étrangers,
concernant la Corse.



*Histoire, Géographie, Archéologie, Mœurs, Ethnographie,
Climatologie, Productions, Chasse, Pêche, Beaux-Arts, Minéralogie,
Littérature, Romans, Poésie, Tourisme.*



DIRECTION :

A. CLAVEL, 43, Rue Saint-Lazare, PARIS

IX^e ARR. — MÉTRO Nord-Sud, station TRINITÉ.

DÉPOSÉ CONFORMÉMENT A LA LOI — TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DE LA 4^e LIVRAISON

	PAGES
I. — LES HISTORIENS DE LA CORSE.	
Ambrosi-R. (A.) : <i>Histoire des Corses et de leur civilisation</i> , par M. G. COURTILLIER.....	73
II. — LES CORSES A L'ÉTRANGER.	
<i>Les Corses de Marseille premiers colonisateurs français de l'Afrique (fin)</i> , par M. COLONNA DE CESARI ROCCA.....	76
III. — COUTUMES CORSES D'ANTAN ET D'AUJOURD'HUI.	
<i>Le " Rimbecco " en Corse</i> , par M. J. BUSQUET.....	81
IV. — LE TOURISME ANGLAIS EN CORSE.	
Boswell (J.) : <i>Relation de l'Isle de Corse</i> , par M. L. BRIET.....	84
V. — LA CORSE DANS LES PÉRIODIQUES.	
Jollivet (Maurice) : <i>En corse</i> , par M. B. LUCIANI.....	88
VI. — LES OUVRAGES DIVERS SUR LA CORSE.	
Rocca (Pierre) : <i>La Conque marine</i> , par M. L. VILLAT.	92
VII. — VARIÉTÉS.	
<i>In memoriam Gallieni</i> , par M. DONO PAGANELLI.....	95

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

- MM. **AMBROSI-R. (Ambroise)**, Agrégé d'histoire et de géographie ; Conservateur des antiquités de la Corse.
- BÉNÉVENT (Ernest)**, Agrégé d'hist. et de géogr. ; auteur d'ouvrages sur la Corse.
- BLANCHARD (Raoul)**, Docteur ès-sciences ; Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble ; Directeur de l'*Institut de Géographie Alpine*.
- BRIET (Lucien)**, Homme de lettres, explorateur ; Secrétaire général adjoint de la *Société de Spéléologie*.
- BUSQUET (Jacques)**, Docteur en Droit ; Maître des Conférences à la Faculté de Droit de Lyon.
- CASTELNAU (Paul)**, Docteur ès-sciences ; Géographe de la Corse.
- COLONNA DE CESARI ROCCA**, Homme de lettres ; Historiographe de la Corse.
- CHAUVET (Paul)**, Docteur ès-lettres ; Professeur agrégé au lycée de Mulhouse.
- COURTILLIER (Gaston)**, Agrégé de l'Université ; Professeur de Première au lycée de Mulhouse.
- DEMONTÈS (V.)**, Docteur ès-lettres ; Professeur d'histoire au lycée d'Alger.
- FILIPPI (Louis)**, Professeur agrégé de l'Université.
- GRAZIANI (Paul)**, Élève diplômé de l'École des Chartes ; Archiviste départemental de la Corse.
- MANSION (Jules)**, Agrégé de l'Université ; Professeur au lycée Ampère.
- R. P. MARINI (Philippe)**, O. S. Bénédictin ; Historien de la Corse.
- MAURY (Ernest)**, Préparateur au Lycée de Nice ; Collaborateur au Service de la Carte géologique de la France.
- PAGANELLI (Dono)**, Agrégé de l'Université ; Prof. de Première au Lycée de Reims.
- SANTELLI (César)**, Professeur agrégé au Lycée de Metz.
- SANTONI (François)**, Professeur agrégé de philosophie au Prytanée Militaire.
- VILLAT (Louis)**, Agrégé d'hist. et de géogr. ; Auteur d'ouvrages sur la Corse.

Les opinions émises dans les articles sont personnelles à leurs auteurs.

PROPAGANDE !

S'il est une constatation capable de nous encourager dans la voie que nous nous sommes témérairement tracée, malgré toutes les difficultés matérielles contre lesquelles nous avons à lutter, c'est bien celle de l'opinion que nous voyons se manifester dans les correspondances de nos abonnés.

Plusieurs d'entre eux expriment cette idée que l'un d'eux résume ainsi : « On n'avait jamais fait pour la Corse ce que vous avez entrepris ; votre œuvre est originale, persévérez, elle devra réussir ». Un bibliophile nous écrit : « Les documents que vous réunissez sont heureusement choisis, fort bien traités, convenablement présentés. *La Revue* restera, se collectionnera, se consultera ».

Plusieurs de nos collaborateurs éloignés, dont le dévouement nous est si précieux et dont le savant concours est la base même du succès de *la Revue*, nous écrivent à peu près identiquement : « *La Revue* m'intéresse plus que je ne le pensais ; vous travaillez pour l'avenir, elle nous survivra ».

Malheureusement, avant de survivre, elle doit vivre et ce problème est singulièrement compliqué par les conditions de l'existence actuelle des périodiques.

Elle n'en triomphera qu'avec l'aide des bons amis qui sympathisent à nos efforts et se sont déjà groupés autour d'elle en nombre fort honorable, tout en étant encore insuffisant. Il en faudrait davantage, mais il dépend d'eux d'augmenter leur nombre en recrutant des souscriptions dans leur entourage.

Nous profitons de l'occasion pour adresser des remerciements particulièrement mérités à quelques uns d'entre eux dont les généreuses initiatives n'ont pas attendu notre appel.

Un des plus beaux noms de l'Armorial Corse a soldé son abonnement par un mandat de cinquante francs.

Un docteur Corse, parisien bien connu, et dont la noble famille est très nombreuse, a souscrit des abonnements pour tous ses membres. Nous citerions plusieurs villes de France où *la Revue* est lue grâce à la propagande inlassable de bons Corses qui ont recruté, 6, 8 et jusqu'à 12 abonnés parmi leurs compatriotes.

Ces dévouements spontanés et désintéressés nous touchent profondément et nous y puisons, sinon les moyens suffisants pour vaincre les difficultés existantes, du moins la force morale né-

cessaire pour les supporter dans le présent avec l'espoir de les surmonter dans l'avenir.

Après de tels exemples, puissions-nous voir naître ce même esprit de propagande chez ceux de nos aimables abonnés qui nous ont témoigné une si vive sympathie, mais sans avoir, peut-être, suffisamment réfléchi à la nécessité de la rendre féconde en la montrant plus agissante !

Augmentations !

Le prix du papier a subi, depuis la création de *la Revue*, des augmentations successives exactement représentées par la progression suivante :

N° 1, 180 fr. N° 2, 225 fr.

N° 3, 350 fr. N° 4, 425 fr.

D'autre part nos prix d'impression ont été, comme nous l'avons dit, majorés de 20 0/0.

Les conséquences de cette situation périlleuse sont aisément calculables pour l'existence de *la Revue*, avec son prix volontairement très modeste afin d'être démocratique et vulgarisateur.

Elles nous obligent à majorer quelque peu le prix de l'abonnement qui restera néanmoins abordable pour tous, car nous nous contenterons, pour la fin de cette première année, de le porter à six fr.

Nous prévenons toutefois nos fidèles lecteurs qu'il sera nécessaire, pour la deuxième année, de modifier encore cette proportion trop insuffisante.

Nous espérons que cette majoration inévitable, toujours réduite au minimum, ne privera pas de leur sympathie et de leur dévouement une publication corse qui est, en quelque sorte, leur œuvre commune.

Conseils

Nous conseillons à nos abonnés de conserver avec soin les fascicules de *la Revue de la Corse* qui devront former chaque année un ensemble d'études corses que nous nous proposons de compléter par deux tables, l'une méthodique, l'autre alphabétique, avec une solide couverture annuelle servant d'emboîtement dans laquelle les livraisons pourront être brochées ou conservées. Nous engageons à ne pas séparer des numéros les VIII pages de couverture qui forment le complément et en quelque sorte, une partie annexe renfermant des renseignements utiles à consulter mais que nous ne voulons pas faire figurer à la même place que les intéressants articles de nos collaborateurs.

QUESTIONS CORSES

Plusieurs de nos lecteurs, et non des moindres, nous ont exprimé le plaisir avec lequel ils ont vu figurer dans notre publication la rubrique annexe des *Questions Corses*. Nous pensons comme eux qu'elle pourrait rendre des services ; nous sommes tout disposé à la maintenir, à l'étendre au besoin. Mais pour qu'elle subsiste, il ne suffit pas que des questions y soient posées, il leur faut une contre partie nécessaire, les *Réponses*.

Or, nous sommes bien forcé de reconnaître que jusqu'à présent, elles ont fait presque complètement défaut et qu'à moins d'en créer artificiellement — comme certains journaux qui ne posent une question que quand ils ont la réponse — nous n'avons inscrit jusqu'ici que des interrogations qui semblent inutiles. Nous n'avons pas vu apparaître la moindre velléité de cette intéressante et instructive émulation qui fit le succès de *l'Intermédiaire* et que nous avions espéré susciter pour les questions corses.

Que faut-il en conclure ?

Ce ne sont certes pas les érudits qui manquent chez nos lecteurs parmi lesquels nous sommes fier de reconnaître une véritable élite. Ce n'est pas la crainte d'exposer son nom puisque les initiales ou un pseudonyme peuvent être employés.

Devons-nous accuser l'indifférence ?

S'il en était ainsi, mieux vaudrait supprimer une rubrique aventurée, plutôt que prolonger une expérience reconnue négative.

De nos lecteurs dépend le sort des questions posées comme celui de la rubrique compromise.

8^e Quelle est l'origine du nom : Rocher du Corse, donné à un récif de l'île d'Ouessant ?

L'île d'Ouessant qui forme l'extrémité du département du Finistère s'ouvre comme la pince d'un gigantesque crustacé ; à l'une de ses extrémités le superbe phare de Créach se dresse au dessus des falaises à pic ; l'autre est formée par la pointe de Port-Goret prolongée par l'écueil avancé de la Jument. Or, dans cette baie formée par la pince ouverte, un rocher s'élève où viennent se briser les dernières fureurs impuissantes d'une mer toujours agitée, c'est le *Rocher du Corse*.

Quelle peut bien être l'origine de cette dénomination qui n'a pas dû être donnée sans raison ?

B. D.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le vent de régionalisme qui souffle depuis quelque temps sur nos vieilles provinces de France s'est étendu jusque sur la Corse où il a réveillé des échos endormis. Cette tendance nouvelle a maintenant son organe spécial sous le titre suivant :

A MUVRA, *bulletin régionaliste de l'île de Corse*. Directeur : Pierre Rocca. Réd. en chef : Mathieu Rocca. Bureaux : 5, rue d'Argenson, Paris. Bi-mensuel un an, 6 fr. le n° 20 cent. — Petit in folio, 4 pages sur 2 colonnes. — Premier numéro paru le 15 mai 1920.

Muvra, en dialecte corse, c'est le Mouflon, symbole incarné de régionalisme invétéré. En souhaitant bonne chance à notre confrère, nous nous permettrons d'observer qu'il a eu un précurseur, car s'il est une publication spécialement régionaliste, c'est bien la *Revue de la Corse*, sauf qu'elle s'interdit absolument le domaine de la politique !

D'ailleurs cette idée de régionalisme Corse, cette suggestion qui flotte dans l'air, vague, imprécise et n'a encore trouvé ni sa formule exacte, ni sa juste définition, sera magistralement traitée, par un de nos éminents collaborateurs, dans le prochain numéro de la *Revue*.

On nous annonce l'apparition de plusieurs journaux en Corse, mais ne les ayant pas encore vus, nous devons en ajourner la mention.

Nous parlerons prochainement du nouveau vol. de MM. Max Régis et Ch. Martin qui vient augmenter encore le dossier déjà si complet de *La Vendetta*.

LES PAGES DE LA REVUE

Nous avons la ferme espérance que les lecteurs de la *Revue* ne se plaindront pas d'avoir des lignes trop longues et des pages trop compactes.

En présence de l'élévation exorbitante des prix actuels du papier, nous nous sommes efforcés de faire tenir en deux pages ce qui en fait habituellement trois dans les publications analogues, même de plus grand format, pensant que ce qu'il faut surtout fournir à nos lecteurs c'est du texte et non du papier.

Ils peuvent donc considérer que la *Revue* contient en réalité la composition d'un tiers de pages en plus de celles dont elle se compose.

Et nous sommes convaincus qu'en savourant les intéressantes études de nos éminents collaborateurs, nos lecteurs, loin de se plaindre de ce que les pages sont trop pleines, trouveront au contraire qu'elles ne le sont pas assez.

La carte du Touriste

Maintes fois des touristes, partant pour la Corse, nous ont demandé quelle *Carte générale* ils devaient emporter de préférence ; réserve faite, bien entendu pour celle de *l'Indicateur de la Corse*, une des meilleures et des plus complètes mais que l'exiguité du format ne permet pas toujours de consulter facilement.

Sans énumérer les cartes existantes, plus ou moins complètes, pratiques ou commodes, nous leur conseillerons la carte gravée par *Guillot*, géographe du ministère de la Marine, établie au 524,000^e sur dimensions 50 × 40 que nous réduisons pour l'usage touristique, par diminution des marges, à 43 × 35, soigneusement gravée, imprimée en 4 couleurs par le spécialiste *Dufrénoy* luxueusement éditée par la maison *Plon et Nourrit*, repliée dans un portefeuille en percaline rouge sur carton souple de 16 × 10 cm. ; elle présente toutes les conditions de clarté et de commodité recherchées pour le voyage. La teinte bistre des montagnes, artistement tirée, ne gêne en aucune façon la lecture des noms ; et des chiffres d'altitude, placés sur des points très nombreux, même en dehors des montagnes, fournissent de forts utiles repérages pour la circulation.

Nous la cédon, d'occasion, au prix de 1 fr. 50, franco, 2 fr. Le cartonnage seul vaudrait aujourd'hui ce prix ; aussi malgré la grande commodité de ce format de poche il n'en sera plus préparé et celles que nous offrons sont les dernières dont nous engageons nos lecteurs à profiter.

ABONNEMENTS

UN AN : France, 6 fr. Etranger, 7 fr.

La *Revue* paraît tous les deux mois, de janvier à décembre. A toutes les souscriptions reçues dans le cours de l'année les livraisons antérieurement parues sont envoyées. L'année forme un tout complet auquel seront ajoutées des tables alphabétique et analytique formant un recueil historique et littéraire dont la valeur croîtra avec le temps.

Aucun envoi contre remboursement.

En raison des formalités postales, nous prions nos souscripteurs de bien vouloir adresser les mandats en notre nom plutôt qu'au Directeur de la *Revue*.

Bibliographie de la Presse corse

(Avis important)

Sous cette rubrique, nous publierons, à partir d'un prochain numéro, une nomenclature aussi complète que possible, de tous les périodiques, journaux et revues corses qui ont paru depuis Paoli, comme de ceux paraissant actuellement dans l'île et sur le continent.

Un travail de cette importance, publié pour la première fois contiendra inévitablement des mentions imparfaites, des lacunes et peut-être même des erreurs.

Nous prions tous les Corses qui s'intéressent à cette question de vouloir bien, dans l'intérêt de cette publication essentiellement Corse, nous aider à augmenter notre documentation personnelle par tous les renseignements qu'ils possèdent sur les périodiques corses ayant cessé de paraître, afin de compléter ou rectifier nos fiches (dates, durée, format, rédacteurs, etc.).

Nous faisons appel à ceux qui ont à leur disposition des bibliothèques corses ou possèdent d'anciens numéros. Nous en recevrons un exemplaire avec plaisir, ainsi que de tous les journaux qui ont récemment vu le jour à l'occasion des élections.

Les nouveaux journaux corses, dont on annonce l'apparition, ont donc intérêt à nous envoyer sans retard un numéro, si possible le premier, afin de figurer dans cette liste unique et qui sera conservée.

Cette nomenclature étant établie par ordre alphabétique, il est utile de n'apporter aucun retard à ces renseignements, les derniers journaux parus pouvant ainsi être cités parmi les premiers.

Ouvrages sur la Corse

Le Catalogue publié ci-après n'est pas un bibliographie. Il comprend les ouvrages corses qui se trouvent en diverses librairies et peuvent être expédiés au prix marqué (*plus le port*) et d'autres plus rares, anciens, épuisés, ne se rencontrant que d'occasion et dont les prix constamment variables ne peuvent être indiqués. Nous fournissons tous les renseignements désirables sur demande accompagnée d'un timbre.

Cette liste est loin d'être complète. Les pages qui la composent et dont le nombre augmente peu à peu paraissent alternativement faute de place et varient à chaque livraison.

Nous conseillons de faire recommander les envois ; aucun n'est fait contre remboursement.

A

CARTE DE LA CORSE, au 524 000^e, par E. Guillot, Géogr. au Minist. de la Guerre, dépliant, 50 × 40, pap. fort. en 4 coul. avec les alt. et toutes les indications utiles, en un portefeuille perc. rouge. *Occasion*, 1 fr. 50, *franco* 2 fr.

C'est une des cartes les plus complètes et les plus pratiques pour le touriste ; son cartonnage seul vaudrait le prix aujourd'hui.

RENUCCI (E. O.) *Novelle Storiche Corse rivedute, corrette ed accresciute di sei novelle inedite*, 3^e éd. 1 broch. in-12, couv. 166 p., Bastia, 1838, 7 fr. 50

Cette édition rare contient 23 nouvelles ou récits sur divers sujets corses.

COLONNA de Cesari Rocca. *Le Nid de L'aigle*. Napoléon, sa Patrie, son Foyer, sa race, d'après des documents inédits. 1 vol. in-16 br. 314 p., 6 fr. 50

Cet ouvrage documentaire contredit souvent les assertions des historiens de la famille Bonaparte, notamment de Fréd. Masson et contient quantité de renseignements introuvables ailleurs.

PÉRÈS (André). *Corses et Génois*, roman historique de l'époque où la lutte était ardente entre les deux peuples. 1 vol. br. in-18, 290 p. 1906, 7 fr. 50

Le succès de cette étude des mœurs de l'ancienne Corse a promptement épuisé cette édition devenue rare.

TONELLI (Philip.). *La Vierge des Makis*. 1 vol. br. petit in-16 rogné, 128 p. 4 grav. pleine page. couv. illustrée, édition populaire. 0 fr. 60, *franco* 0 fr. 75

Voir compte-rendu n° 3 p. 69.

Le prix de cette intéressante brochure a dû être plusieurs fois augmenté.

BLANCHARD (Raoul). *Les genres de vie en Corse*. 1 broch. gr. in-8, étudiant cinq types de vies différentes avec 64 p. et 2 photos, Bastia, 1915, 4 fr. 50

Savante étude ethnographique publiée d'abord par l'Institut de géogr. Alpine.

JOLLIVET (Maurice). *En Corse; I. La politique familiale; II. Les mœurs et la religion* 1 br. ext. rebr. in-8, 1894, 4 fr. 50

Critiques acerbes des mœurs de l'époque qui ont plus nui à la Corse que *Colomba*.

Voir C. R. n° 4 p. 88.

ROUGIER (Docteur). *Carnet de voyage en Corse*. 1 broch. gr. in-8, de 44 p. avec 21 similigr., Lyon 1909, 3 fr. 50

Intéressantes descriptions présentées avec goût et illustrations artistiques.

BAGUENAUT de PUCHESSÉ (Gustave). *La Conquête de la Corse et le Maréchal de Vaux en 1769*. 1 br. gr. in-8, 64 p. extr. 1880 6 fr.

Extrait soigneusement broché d'un Bulletin historique épuisé.

B

PROSPERI (Gioacchino). *La Corsica ei miei Viaggi in quell'isola*; 10 lettres où sont traitées diverses questions corses. 1 vol. broch. 23 × 15, 212 p. Bastia, 1844, rare (dos brisé) . . . 10 fr.

Suivi de l'oraison funèbre de Mgr Sebast. Pino, pron. dans la cathédrale d'Ajaccio.

BOLAND (Henri). *Au pays de la Vendetta. La Corse tragique et pittoresque*. 1 broch. in-4° 24 p. Rouen, 1906, 4 fr. 50

Intéressante Conférence faite à Rouen. Extrait broché sous couverture.

PIOBB (Pierre). *La Corse d'aujourd'hui, ses mœurs, ses ressources, sa détresse*. Le pays, le peuple, le mal. 1 vol. broch. 19 × 12 172 p. couv. ill. Paris, 1919 2 fr.

C'est en quelque sorte la mise au point des études faites par P. Bourde en 1887.

THOMAS (E.). *Examen critique des anciens noms de l'île de Corse*. 1 broch. de 24 p. gr. in-4° Montpellier, 1855. Extrait rare 6 fr. 50

L'auteur, ancien Archiviste, a traité cette savante étude avec la plus complète documentation.

CHARPENTIER (H.), d'Olmeto. *Les mines de cuivre de Castifao et Moltifao*. Mémoires de 12 p. in-8, extr. rebroché, 1878, épuisé 5 fr. 50

Cette savante étude est extraite d'un Bulletin scientifique ancien et rare.

STEIN (Henri). *Le Musée d'Ajaccio; Mémoire historique; description; Compte-rendu*. 1 broch. gr. in-8, 16 p., sous couv. impr. avec une planche photographure, 1894 2 fr. 50

Savante étude pour la Société des Beaux-Arts, dont l'auteur est membre.

GREIM (prof. Georges et Mathilde). *Corsica*, Description et guide du touriste en langue allemande, avec 3 cartes et 58 photos, 1 broch. cartonné, 100 p. in-8, Frankfurt. 1914 . . . 6 fr.

Voir compte-rendu n° 3, p. 63.

Edition de luxe soigneusement impr. sur pap. couché. Belles photogravures.

ROMBALDI (Jacq.). *Sampiero Corso*. La Corse française au XVI^e siècle. Ed. Elzévir, 20 × 13, pap. vergé mat, couv. 2 coul. repliée, 1887. 6 f.

Edition artistique, têtes de chapitres et culs de lampe en rouge.

TONELLI (Philippe). *Scènes de la Vie Corse, la Vierge des Makis, etc.* 1 vol. in-12, 278 p., Paris, 1890.

Voir compte-rendu, n° 3, p. 69.

De tous les romans de l'auteur, c'est celui qui eut le plus de succès.

C

FALCUCCI (Dott. F.-D.). *Vocabolario dei Dialetti, Geografia e Costumi della Corsica*. Très important ouvr. gr. in-8, 24 × 18, de XXIV-476, p. sur 2 col. publié d'après les manuscrits de l'auteur par le prof. P. Enea Guarnerio, Cagliari, 1915. . . . 15 fr.

Cet ouvrage posthume forme une source inépuisable de précieux renseignements sur la Corse.

GIROLAMI-CORTONA (Mgr). *Géographie générale de la Corse*. 1 vol. br. in-8, XXXII-466 p. et une très bonne carte dépliant en coul. 2^e Edition, Bastia, 1914 majoration . . . 8 fr.

Tout ce qui touche l'histoire physique et politique de la Corse y est mentionné. L'abbé Letteron a écrit : « C'est de beaucoup le plus complet et le plus attrayant des ouvrages du même genre ».

CASTELNAU (Paul). *Le Niolo*. (Etude de géographie physique) avec 17 figures photo. cartes et coupes. 1 broch. gr. in-8, 28 × 19; impression de luxe (extrait d'une grande Revue épuisée) 1908.

Cette très remarquable étude a précédé celle inédite, dont nous avons publié un extrait, et qui valut à son auteur le grade de Docteur ès-sciences.

CASTELNAU (Paul). *La Corse, origines et distribution du relief*. Conférence faite à une société de géographie, 1 broch. 16 p. in-8. . . . 3 fr.

Savante étude géologique et géographique.

GIRAULT DE Saint FARGEAU. *Guide pittoresque de Voyageur en Corse*. (Statistique, historique, description des principales localités, etc.) avec 19 pl. grav. fines et 1 carte dépliant, 1 broch. in-8, 2 col. petit texte Firmin Didot, 1838, rare. . . . 10 fr.

Cette publication très appréciée, provient d'un très important ouvrage en 6 forts volumes que nous avons dû dérelier pour extraire et rebrocher la Corse; (nous pouvons fournir également d'autres départements).

JOLLIVET (Maurice), *Un royaume Anglo-Corse* (Les Anglais dans la Méditerranée), 1794-1797. 1 vol. in-12, broch. XII-360 p. Paris 1896, épuisé, devenu rare 4 fr 50

C'est l'étude la plus complète de cette curieuse époque de l'histoire de la Corse.

BOISARD (Paul). *Un tour en Corse*. Album de luxe gr. in-8, 25 × 19. Récit de voyages illustré de superbes photos en diverses teintes, 21 dans le texte, 5 en gr. planches s. d. Paris, épuisé, rare 6 fr.

Cette publication de luxe est peut-être la plus artistement illustrée.

D

MARCAGGI (J.-B.). *Les Chants de la mort et de la Vendetta de la Corse*, publiés avec la traduction, une introduction, des notes et des pages de musique gravée. 1 vol. br. in-12, 352 p. Paris, 1898, épuisé.

Cet ouvrage dont la documentation a été très recherchée est devenu très rare.

ORTOLI (Frédéric). *Les Voceri de l'île de Corse*. 1 vol. in-12 broch. 17 × 11, texte elzévir, XXVIII-324 p. plus 4 p. de musique gravée, Paris, 1887. 8 fr.

Cet ouvrage très apprécié, contient 14 voceri de mort naturelle et 15 voceri de mort violente, avec la traduction en regard et des commentaires et annotations.

SAINT-GERMAIN (Léonard de) *Itinéraire descriptif et historique de la Corse*, 1 fort vol. in-8, br. XVI-464 p. avec table alph. Paris 1869, épuisé et rare.

L'important index qui accompagne cet ouvrage très documenté facilite les recherches sur les sujets très variés qui y sont traités.

BOURDE (Paul). *En Corse : Le caractère Corse, la politique, l'esprit de Clan, le banditisme, les vendettas, à la conquête du Sugillo*. Poésies populaires, etc. 1 vol. broch. in-8, 19 × 12, IV-360 p. s. d., épuisé.

La mort récente de l'auteur a rappelé l'attention sur cette étude approfondie et restée célèbre des mœurs de la Corse.

BOSWELL (Jacques). *Relation de l'Isle de Corse*. Journal d'un voyage dans cette Isle et mémoire de Pascal Paoli: Enrichi d'une nouvelle et très exacte carte de la Corse. Traduit de l'anglais par J. P. I. du Bois, 1 vol. in-8, rel. plein parch. La Haye, 1769. . . . 16 fr.

Voir Compte-rendu n° 4 p. 84.

Ex. en très bon état. Carte originale avec Cartouche artistement gravé.

BOSWELL (G). *Relazione della Corsica di Giacomo Boswell scudiere, trasportata in Italiano dall'Original Inglese Stampato nel 1768, Londra 1769*. 1 vol. demi rel. CCLXX p. avec un très curieux portrait de Paoli. 15 fr.

Quelques notes manuscrites de l'époque; nom sur le titre, ex-libris.

BOSWELL (G). Même édition, *grande marge* non rognée, carton. de l'époque, sans portrait. . . . 12 fr.

Edition rare en cet état.

LE ROUX (Hugues) *La Corse, Citadelle de la France*. 1 broch. gr. in-8, 2 col. illustrée de 5 photos et 3 dessins d'Orazi. Paris 1909 3 fr. 50

Extrait soigneusement rebroché, recouvert.

E

- B.V.** (ancien préfet) *La misère de la Corse*, 1 b. gr. in-4°, 34 p. avec notes marginales, Paris 1908. 3 fr.
« J'ai écrit ces pages pour aider mes compatriotes dans les durs combats qu'ils auront à soutenir pour sortir de la misère imméritée qui les opprime » B.V.
- B.V.** (ancien préfet), *Pauvre Corse !* 1 broch. in-8, 36 p. sous couvert. impr. Toulon, 1909. 2 fr. 50.
« Le rapport officiel, du 4 juillet 1909, est un monument de bêtise outreucidante » B.V.
- COURTILLIER** (Gaston). *La Corse et l'opinion publique au XVIII^e siècle*, 1 broch. gr. in-8, 60 p. 1912. 5 fr.
Contient une bibliographie de la Corse relative à cette époque.
- COLONNA de Cesari Rocca**. *Un ministre de Philippe II auteur d'une histoire de la Corse* (Matheo Vasquez de Ieca), 1 broch. in-8, couv. imp. (ext.) Paris, 1917. 2 fr.
Cette histoire a été publiée dans le Bulletin de la Société des Sciences de la Corse, sous le titre de *Croniche de Giovanni della Grossa*, etc. L'auteur est né en Corse, de parents corses. Tirage à part non mis dans le commerce.
- VUAILLE DE ST-LUCIPIN**. *La vérité sur la Corse et ses habitants*, origine, ascendance et parenté des Corses, 1 broch. in-8, 32x14, 32 p. Poligny, 1910. Épuisée. 2 fr. 50.
Étude historique, géograph. et économique.
- COLONNA DE CESARI ROCCA**. *Don Juan Corse*, sa famille, sa légende, sa vie. 1 br. in-12, 72 p. couvert. 2 coul. Paris, 1917. 3 fr. 50.
Edition de luxe, caract. Elzévir, ornements, fleurons, etc.
- MARCAGGI** (J.-B.). *Fleuve de Sang histoire d'une Vendetta Corse* 1 vol. br. 19x12, 332 p. Paris, 1898. 7 fr. 50
Écrit sur des documents tirés des archives de la Corse (note de l'auteur).
- ARDOUIN-DUMAZET**. *La Corse*, Balagne, Nebbio, Cinarca, Niolo, Casinca Castagniccia, cap Corse, etc. 1 fort vol. br. avec 28 cartes et 10 vues, VI-384 p. Index alph. très complet, Paris, 1890. 5 fr. 50
Carte des provinces sur la couverture.
- CROZE** (Austin de) *La Chanson populaire de l'île de Corse*, avec conclusion de M. P. Fontana. 1 vol. br. 19x12, 176 p. XII chap. et nombreuses planches de musique gravée, Paris, 1911. 7 fr. 50
Ouvrage documentaire presque épuisé.
- PINELLI** (J.-D.) *Corsica de Pietra-santa*, roman de mœurs contemporaines avec préface de M. Sampiero Porri 1 fort vol. br. in-18 372 p. Paris 6 fr. 50
« C'est une œuvre vraie et vivante où Corsica, cette sœur de Colomba, est plus naturelle et plus humaine » S. P.

F

- NATALI** (J.-B.). *Lilla, Scènes de la vie Corse*. 1 vol. br. petit in-8, 234 p. Paris, 1912. 5 fr.
Ce premier des ouvrages qui consacrent la réputation littéraire de leur auteur eut plusieurs éditions successives.
- NATALI** (J.-B.). *L'Appel du Pays*. (Scènes de la Corse) petit in-8, 1 vol. br. 234 p. Paris, 1912. 5 fr.
Le mérite littéraire de cet ouvrage lui a valu rapidement plusieurs éditions.
- LYS** (Georges de). *Sensation du maquis*. 1 broch. in-8, 2 col. avec 8 photos. Paris, 1895. 4 fr. 50
Extrait d'une Revue de grand luxe qui dura peu de temps.
- MÉRIMÉE** (Prosper). *Colomba*. 1 vol. broch. complété par deux autres nouvelles du même auteur 400 p. s. d. 5 fr. 50
Voir compte rendu, n° 2, p. 44.
La plus célèbre des études de mœurs Corses publiée sous forme de roman, le chef d'œuvre de ce genre.
- DUMAS** (Alex.). *Les frères Corses*. 1 vol. br. in-28, 300 p. Paris s. d. épuisé.
Ce célèbre roman est suivi de *Othon l'Archer* qui complète le volume.
- TONELLI** (Philippe). *Les Amours Corses, Une tombe dans le Maquis, La femme Corse, Le bandit Suzzoni, Chansons Corses; etc.* 1 vol. broch. in-8, 390 p. Paris, 1898. 2 fr. 50
- BOSC** (Célestin) *La conspiration d'Ajaccio contre la France en 1809 d'après la correspondance officielle inédite*. 1 vol. br. in 8, 23x14, 344 p. Paris, S.d. 5 fr. 50
Documents puisés dans les archives municipales, l'auteur étant archiviste de la Ville.
- TRANQUALÉON** (de). *Monaco, La Corse et Sainte Devote*. 1 vol. br. in-12, 276 p. avec 6 planches inédites en photo-typie. Paris, 1901, épuisé. 5 fr.
Intéressante étude de mœurs de la Corse en même temps que du rôle et du Culte de Ste-Devote en Corse.
- BONA PARTE** (Prince Roland). *Une excursion en Corse*. 1 fort vol. broché couv. in 4°, 29 x 33. avec 6 pl. héliogravure. impression de luxe, Paris, 1891. rare.
Cet ouvrage, imprimé pour l'auteur et non mis dans le Commerce, contient une très importante bibliographie de la Corse.
- COLONNA DE CESARI ROCCA**. *La Vendetta dans l'Histoire*, et dans les mœurs, le banditisme, etc. 1 vol. br. in-18, 160 p. couvert. illustrée. Paris, 1908. 1 fr. 50
C'est l'historique complet de la légendaire coutume Corse.

REVUE DE LA CORSE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & BIBLIOGRAPHIQUE

LES HISTORIENS DE LA CORSE

AMBROSI-R. (A.) : Histoire des Corses et de leur Civilisation.

Habent sua fata libelli ! Cette histoire qui paraissait à Bastia au seuil des vacances scolaires de 1914 et qui devait servir de précieux manuel aux touristes que leur bonne fortune conduirait cette année en Corse, a dû aux prodigieux et terribles événements qui bouleversaient le monde de n'avoir pas conquis d'abord la célébrité qu'elle méritait. Quelques articles de journaux, une belle communication de M. Lacour-Gayet à l'Académie, si flatteuses que soient pour l'auteur ces marques d'estime, comme aussi la juste popularité acquise à son livre en Corse, tout cela ne suffit pas à le récompenser dignement de son travail qui constitue le monument d'ensemble le plus complet, le plus maniable en même temps que le plus suggestif de ceux qui ont été écrits sur la Corse : indispensable à quiconque, écolier ou savant, touriste ou commerçant, amateur ou homme d'Etat, patriote corse ou patriote français, veut connaître ou mieux connaître la Corse, savoir quel est son avenir et comment elle participera glorieusement aux destinées françaises.

Il n'est pas de manuel des choses corses où l'on puisse, sous le plus mince volume et dans une forme plus agréable, trouver autant de renseignements éprouvés par la science que dans celui-ci. M. Ambrosi-R. a lu et possède tout ce qui a été publié sur son sujet : une abondante bibliographie, disposée à la fin de chaque chapitre nous rassure sur sa documentation. Il utilise aussi une foule de pièces originales, non encore publiées et qu'il tire soit des archives de sa famille dont certains membres jadis ont été intimement mêlés à l'histoire corse, soit de ses propres travaux d'archéologue attaché aux fouilles historiques et à la recherche de la préhistoire de la Corse. Une science qui va de l'utilisation la plus prudente des trouvailles de l'archéologie moderne jusqu'à l'emploi des mieux inspirés de nos plus modernes écrivains sur la Corse, à laquelle rien n'échappe et qui met tout à sa vraie place, dominant tous les détails, les ordonnant et les organisant avec une sûre méthode, tel est l'esprit qui guide cet ouvrage.

Entre toutes qualités, il est maniable. Ce dessein n'a cessé

de préoccuper le maître de la jeunesse qu'est notre érudit auteur. Il fait son livre comme son cours. Il ne suffit pas d'être savant, il faut se faire comprendre, il faut séduire le lecteur. De là une division des plus claires du sujet. Après une esquisse géographique, dressée d'après les meilleures sources, mémoires géographiques de toute sorte et connaissance intime de son pays, tant de chapitres pour la Corse antique, tant pour la Corse italienne, tant pour la Corse française. Chaque partie du chapitre lui-même est précédée d'une vedette qui en indique brièvement l'objet ou même le contenu. Feuillotez d'un pouce nonchalant le volume, vous en saisissez sans peine les principaux linéaments : les faits saillants vous sautent aux yeux, condensés en une brève et claire formule. Voulez-vous y mettre un peu plus d'application : à la fin de chaque chapitre, un résumé embrasse toute la substance du chapitre. Les gravures qui sont disséminées dans l'ensemble du volume en concrétisent, pour ainsi dire, encore plus visiblement l'intérêt. Etes-vous curieux du document suggestif, coloré, vivant, dont la couleur domine telle époque historique ? M. Ambrosi vous le donne en original après le résumé de chaque chapitre (1). Enfin si vous désirez approfondir telle ou telle question, sachez que chaque chapitre est muni d'un appareil bibliographique très complet. En somme c'est le type du manuel qui, mis entre les mains de quiconque, à quelque degré que ce soit, veut savoir ce qu'est la Corse, lui rendra le plus de services. Ajouterai-je que le style même est à l'avenant, qu'il se distingue par sa clarté d'exposition, sa netteté pleine d'aisance : nulle fioriture, nulle manière, une belle prose d'universitaire qui sait tout dire, avec mesure, avec relief parfois, dans une vraie maîtrise de soi-même.

Et ce n'est pas un simple recueil bien écrit et agréable de faits heureusement compilés ; rien ne serait plus faux que de le croire ; rien n'eût été aussi plus sec, plus aride que cette longue suite de révolutions, sans lien entre elles, sans lien non plus avec le monde étranger qui constitue chez beaucoup d'annalistes l'histoire corse. M. Ambrosi-R. rattache toujours l'histoire de la Corse au monde méditerranéen ; il la voit évoluer au milieu de ces nations méditerranéennes dont elle fait partie intégrante ; il nous la montre l'enjeu perpétuel quoique non toujours principal, des états qui se disputent la prééminence ou tout au moins la liberté de navigation dans la Méditerranée occidentale. Comme le dit en excellents termes M. Lacour-Gayet dans sa communication à l'Académie : « Dans

(1) On regrette cependant que M. Ambrosi-R. choisissant parmi les meilleures pages de nos écrivains modernes n'ait rien emprunté à Mérimée ou à Guy de Maupassant.

cette conception de l'histoire de la Corse, il y a une nouveauté digne d'éloges : les faits eux-mêmes, notamment les récits d'histoire militaire ont été réduits au minimum. C'est le génie de la race corse que M. Ambrosi a voulu saisir à travers les siècles pour expliquer comment même à l'heure présente l'île de beauté n'a pas dans le progrès contemporain la place à laquelle son passé et ses ressources paraissent la destiner ».

Un danger ici menaçait l'auteur, c'était que poussé par l'amour de la petite patrie, il n'en vînt à exagérer l'importance de son sujet. Le savant n'est pas sorti de son impartialité : certes on sent l'amour qui l'a soutenu durant tant de veilles, mais il sait dominer son sujet et ne se départ aucunement pour lui de l'attitude scientifique. Ce n'est pas cependant qu'il ne suggère mainte idée sur la destinée de ce peuple. S'il y a, et l'histoire le prouve assez, une civilisation corse, c'est-à-dire une action propre des Corses au milieu de toutes les actions générales du passé, comment cette civilisation même s'harmonisera-t-elle le mieux avec celle du temps présent, avec celle du peuple auquel les Corses ont si volontiers uni leur destinée ? Gros et lourd problème pour tous ceux qui ne négligeront pas, parmi tant de problèmes d'après guerre, la solution de celui-ci : comment sera procurée au peuple corse une manière de vivre qui lui assure la prospérité attendue vainement depuis tant de siècles ?

Quelle que soit la réponse, elle ne pourra être donnée qu'en connaissance du génie corse. L'histoire de M. Ambrosi-R. nous aide à le pénétrer. Quelque valeur que possèdent les idées accessoires dont on enveloppe habituellement le concept de race, on peut dire qu'il y a chez les Corses des tendances permanentes, des dispositions innées ou prééminentes que l'histoire ou le site géographique, n'ont fait qu'attester ou affermir en eux.

Peuple sentimental, passionné, rempli d'imagination, moins accessible à la raison froide et à la discipline collective, individualiste, particulariste, fait pour la petite société cloisonnée dans les montagnes, pour le clan familial, rebelle par instinct à une domination d'ensemble, parce que souvent opprimé ; toutes ces qualités exacerbées par une géographie qui l'isole, le détache des courants universels, qui ne favorise même pas une union nationale, par une histoire violente, aux réactions incessantes, aux secousses quasi volcaniques qui lui interdit de se donner un gouvernement national prolongé et paisible, mais le livre en proie à l'étranger avare, cauteleux, sans humanité, et prétendant faire de ces esprits fiers, nobles, indépendants, un peuple de misérables colons, jusqu'à ce qu'enfin la France se l'incorpore mettant ce petit peuple

étranger sur le même pied d'égalité que le sien. Peuple peu artiste aussi, non qu'il manque d'imagination ou d'intelligence, ou même qu'il manque de matériaux où il exprimerait par le marbre ou le granit ses aspirations idéales, mais parce que les événements font de lui un peuple politicien et belliqueux, porté aux choses de la vie civique comme à celles de la vie guerrière, peut-être aussi parce que vivant au sein d'une nature délicieuse, il n'a pas à se créer cette seconde nature que l'art reconstruit et qu'il n'a pas à y ajouter quoique ce soit de lui-même pour la rendre plus charmante et plus belle. Peu adonné aux choses rustiques, sobre par tempérament comme par nécessité, vivant sur une terre qui n'est pas également féconde et est exposée aux razzias d'un envahisseur cupide ; peuple de soldats à toute époque et aujourd'hui de fonctionnaires et de colons qui vont chercher fortune dans des milieux plus propices à leur activité ; peuple enfin que tyrannisent vraiment jusqu'à ce jour son histoire et sa géographie, bien peu différent aujourd'hui de ce qu'il était sous Sampiero, et qui par ses qualités natives ne mérite nullement la misère qui l'étreint. Telle est la démonstration lucide et logique à laquelle arrive M. Ambrosi-R. A ce peuple mineur, pour ainsi dire, il faut une tutelle riche et bienveillante qui par une administration attentive et soutenue l'aide à vaincre les lourdes résistances du passé et du milieu géographique. Cette conclusion, fondée sur une connaissance intime de la civilisation corse, était celle que proposait en 1914 M. Ambrosi-R. Il ne semble pas qu'il y ait rien à y ajouter au moment où la France, délivrée enfin du cauchemar qui pesait depuis près d'un demi-siècle sur ses destinées, s'apprête après la plus sanglante et la plus glorieuse des guerres, à revivre d'une vie nouvelle et à reprendre dans la paix ses historiques traditions d'humanité.

Gaston COURTILLIER.

LES CORSES A L'ÉTRANGER

LES CORSES DE MARSEILLE premiers colonisateurs français de l'Afrique.

(Suite et fin)

« Les sociétaires s'engageaient implicitement à participer à toutes les opérations de la compagnie et à fournir l'argent nécessaire, au prorata de leurs carats, au fur et à mesure des besoins ». Il n'y avait donc ni capital ni fonds de roulement,

« chaque opération commencée avec une nouvelle mise de fonds était aussi liquidée isolément, dès qu'elle était terminée ».

« En même temps que les appels de fonds figurent sur les registres des fournitures en nature, à peu près aussi nombreuses. La compagnie avait tout avantage à se servir de ses propres membres comme fournisseurs... Ainsi chacun des participants était en compte courant avec la compagnie, et son compte était régulièrement tenu en partie double. A son débit figuraient les « crués » d'argent ou les fournitures en nature, les sommes reçues par lui... Il était crédité des sommes versées par lui ou des denrées fournies, des sommes qui lui revenaient au prorata de ses carats sur les ventes opérées. »

« La Magnifique Compagnie du Corail, dit encore M. P. Masson, n'était pas une simple entreprise de pêche. Son trafic des épices à Alexandrie suffisait à lui valoir le titre de grande compagnie de commerce ; elle le méritait par l'ensemble de ses opérations en Barbarie. *Celles-ci résumaient à peu près tout le commerce entre la France et l'Algérie au XVI^e siècle.* Comme la compagnie connut le succès dès le début, les sommes engagées rapportaient de beaux bénéfices, et les parts, ou carats, étaient recherchées. Mais les détenteurs ne se souciaient guère de les abandonner sans y être forcés par les circonstances. » En 1583, le prix de deux carats atteignait *dix mille écus d'or au soleil*. On a vu que ces carats ne constituaient aucun capital et que l'argent employé à leur acquisition n'était productif d'aucun intérêt. On imagine donc les bénéfices considérables de la compagnie, dont les parts ne dépassèrent jamais le nombre de vingt-cinq, quand on voit estimer à un prix aussi élevé le seul droit de participer à ses opérations.

La plupart des intéressés ne possédaient qu'un ou deux carats, certains un demi seulement. Les Riqueti-Mirabeau et les Bausset représentaient respectivement trois et demi et quatre carats. Seuls les Linche possédèrent jusqu'à sept carats.

Car ce qu'il convient de retenir, c'est la prédominance de l'élément corse dans la compagnie, malgré la présence de membres de la plus haute aristocratie marchande de Marseille. Les Lenche promoteurs de l'« emprese » se réservèrent toujours le gouvernement du Bastion, et quand les circonstances les obligèrent à se faire représenter, ils y déléguèrent leur proche parent, Giovanni Porrata. Ainsi c'était toujours un des leurs qui assurait les relations directes avec le dey d'Alger. Cette suprématie des Lenche, qui ne fut interrompue que pendant la courte direction de Jean Riqueti, est constamment reconnue par les lettres patentes ou décrets qui concernent la compagnie.

Les caissiers généraux, responsables de la fortune de la « compagnie » sont des Corses : Alfonso Orsini, Gio-Agostino Cattaciuoli, Orso-Santo Cipriani. Tous corses les « écrivains », administrateurs des différents comptoirs : Visconte de Lenchē, Battista Salveti, Carlo di Lorenzo, Simone Libertad, Vittore Marchione, Antonio di Lovico. Aux agences du Cap Rose et de La Calle les petites garnisons sont commandées par les Corses Battista d'Antonio et Jacomo de Godiano, Simone Cipriani, parent d'Orso Santo, veille à Gênes aux intérêts de la compagnie (1).

Mais c'est surtout auprès des autorités musulmanes que les Corses se rendaient indispensables. Ils rencontrent à Alger, à Constantinople, à Tunis des compatriotes devenus chefs de la milice turque et dont la bienveillance leur est acquise. Par ceux-ci ils parviennent auprès des princes ; leur habileté naturelle et leur générosité font le reste. Le capitaine Salvetti, puis Cervione Marchione représentent tour à tour la compagnie auprès du Grand-Seigneur.

Ce fut à Thomas de Lenche, seigneur de Moissac, fils d'Antoine qu'échut le soin de continuer l'œuvre entreprise par sa famille en Afrique. Les Riqueti (dont l'un, Honoré, seigneur de Mirabeau, était son beau-frère) tendaient à jouer dans la Société un rôle prépondérant. Thomas, qui avait épousé une petite fille de Sampiero et dont le beau père, Alphonse d'Ornano, maréchal de France, jouissait d'un grand crédit, obtint en 1597 des lettres patentes portant « provision du gouvernement et trafic du Bastion de France au Massacars ». Cette formule donnait au Bastion l'importance d'une véritable colonie du royaume, et rehaussait considérablement la personnalité des Lenche. Les protestations des Mirabeau n'aboutirent qu'à faire liquider la compagnie, car de nouvelles lettres patentes leur imposèrent silence en déclarant qu'il s'agissait « d'une affaire d'état et de gouvernement pour le bien de notre service, en quoi les dits associés ne sont nullement intéressés. » Le 26 novembre 1602, Henri IV confirmait Thomas de Lenche dans ses fonctions de capitaine-gouverneur du Bastion.

Grâce à l'excessive générosité de la Magnifique Compagnie, les relations entre le Bastion et les Etats barbaresques s'étaient maintenus sans incidents graves pendant le XVI^e siècle. Le *gouvernement* de Thomas de Lenche fut moins heureux après avoir éprouvé des difficultés de toutes sortes, le Bas-

(1). La plupart de ces familles sont représentées au conseil des participants de la Compagnie du Corail. On y remarque aussi comme propriétaire d'un carat la famille della Seta, originaire de Pise, dont un membre semble avoir fait souche en Corse où elle était apparentée.

tion fut pillé et détruit en juin 1604 par la milice de Bône sur l'ordre du Dey d'Alger. Une lettre de Blaise de Merignon, de Marseille, en informa le roi qui fit immédiatement demander réparation par son ambassadeur à Constantinople, Savary de Brèves. Ce dernier obtint pleine satisfaction : par commandement du Grand Seigneur, la compagnie reçut une indemnité de six mille sequins et ordre fut donné à la milice d'Alger de vivre en bonne intelligence avec les sujets du roi. Quant au Dey, il fut pendu.

Cependant, malgré les efforts de Thomas de Lenche, le Bastion ne se relevait pas. La société ne fonctionnait plus. A Tunis, le Corse Anton-Orso Berengier avait bien obtenu du Dey des conventions favorables aux Provençois mais ce qui était difficile c'était de les faire exécuter.

Sur les côtes barbaresques, le sultan manquait d'autorité et le pavillon français ne jouissait plus du prestige acquis au temps des Paulin de la Garde et des Strozzi. Par contrat du 6 septembre 1619, Thomas de Lenche (1), vendit le Bastion au duc de Guise, gouverneur de Provence, son protecteur, moyennant une pension de 4.800 livres payables pendant vingt ans. Le duc s'engageait en outre à envoyer tel nombre de gens de guerre qu'il conviendrait pour se saisir du Bastion, le rétablir et s'y maintenir. Les premiers efforts du duc ne furent pas heureux; en 1621 la garnison du Bastion fut égorgée.

En 1623, un autre Corse, Sansone Napollone « marinier très expérimenté » au dire de Bassompierre, né à Centuri, fils de Giudicello et de Marina Cipriani (2), reprit l'œuvre interrompue de ses compatriotes. Cette grande figure, dit M. de Grammont (*Relations entre la France et la Régence d'Alger*) méritait de la postérité plus d'attention qu'elle en a obtenu. On a laissé tomber dans un oubli presque complet cet homme dont le nom se rattache à la fois aux négociations de la France dans le Levant, à la reconstitution du Bastion de France et à la rédaction d'un traité qui a servi de modèle et de base à

(1) Le petit-fils de Thomas, Scipion de Lenche, mestre de camp d'un régiment français fut tué à Cassel en 1677. Les petits neveux de celui-ci passèrent en Orient où ils prirent rang parmi les boyards de Moldavie et de Valachie. La postérité de l'un d'eux, fixée à Bucarest a occupé les plus hautes charges de la Roumanie et s'est alliée aux familles les plus distinguées du royaume. Son chef actuel a été chargé d'affaires à Paris. C'est en étudiant les origines de cette famille à Marseille que j'ai découvert le rôle précurseur joué par les Corses dans la colonisation de l'Afrique, rôle que j'ai signalé pour la première fois dans ma *Petite Histoire de la Corse* publiée en 1890.

(2) Parent des Lenche. La femme du premier Thomas de Lenche s'appelait Uzone Napollone.

tous ceux qui ont été conclus plus tard avec les puissances barbaresques ».

Richelieu voulant négocier la paix et la liberté du commerce entre les sujets de France et ceux d'Alger, envoya à Constantinople le capitaine Sanson Napollon, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi et chevalier de Saint-Michel, « qui, dit M. de Grammont, se montra à la hauteur des diplomates les plus habiles. Il obtint en effet du Grand Turc « les commandements les plus forts et les plus fulminants, » mais bien qu'il fût accompagné à Alger de six *capidgis* (officiers) chargés de signifier aux autorités les ordres du Sultan, ce ne fut qu'après une abondante distribution de cadeaux « aux chefs de l'invincible milice d'Alger » que celle-ci accepta de changer l'ancienne inimitié en une amitié bonne et durable.

Le 19 septembre 1628, le traité fut donc signé aux mêmes conditions que celui qui avait été conclu en 1604 ; on y joignit un acte spécial concernant le Bastion dont les murailles devraient être relevées. Le même acte assurait aux corailleurs et aux navires de la compagnie la sécurité la plus absolue.

Napollon ne perdit pas de temps : en quelques jours le comptoir de Bône était relevé et les corailleurs installés à La Calle, au Bastion et au cap Rose. Des magasins de cuirs, de cires et de laines furent ouverts. Le commerce prospéra rapidement. Nous voyons dans une lettre de Napollon aux consuls et gouverneur de Marseille qu'un an après son installation il offrait d'approvisionner la ville de blé.

Le succès rapide de Sanson Napollon devait lui susciter des ennemis. Depuis un siècle, plusieurs maisons de Marseille qui faisaient un commerce périlleux, mais productif avec les Etats barbaresques, s'indignèrent du monopole obtenu par Napollon, et répandirent dans le peuple qu'il avait détourné les sommes qu'on lui avait confiées pour le rachat des esclaves. « La vérité, dit H.-D. de Grammont, est qu'il avait reçu 82.190 livr. et qu'il en avait dépensé 272.000, ainsi qu'il en justifia par l'état des recettes et des dépenses qui fut soumis à l'approbation du Conseil royal. Mais ses ennemis étaient parvenus à tellement animer le peuple contre lui que sa famille fut menacée de mort ; des rassemblements tumultueux se formèrent devant sa maison qu'on voulait brûler ou détruire, et on disait tout haut qu'à son retour on excercerait sur lui une vengeance sommaire ». Napollon se défendit avec douceur, il démontra aux consuls de la ville qu'il avait agi dans leur intérêt et dans celui de la nation, il leur fit remarquer que s'ils avaient lieu de se plaindre, ce n'était pas à lui, mais au roi ou au duc de Guise, dont il n'était que le mandataire, qu'il fallait s'adresser. Comme il s'était justifié du détournement

dont on l'accusait, on l'attaqua sur un autre point et l'on fit courir le bruit qu'il avait embrassé l'islamisme. Ce ne fut pas tout. On donna avis au roi que Napollon trahissait et était dans l'intention de livrer le Bastion aux Espagnols. Richelieu, qui se connaissait en hommes, laissa dire et n'ôta rien de sa confiance à Sanson Napollon : « Je sais, écrit-il, que le sieur Sanson veut être tout à fait maître dans le Bastion; nonobstant cela, je ne crois pas qu'on y puisse envoyer meilleur homme. »

Les Génois possédaient à Tabarca une station pour la pêche du corail. Irrités de la prospérité du nouvel établissement, ils s'efforçaient de mettre obstacle aux relations entre le Bastion et le cap Nègre. Fatigué de ces mauvais procédés, ou plutôt heureux d'avoir un prétexte pour se débarrasser d'une concurrence et satisfaire la haine héréditaire de tout Corse pour les Génois, il résolut de s'emparer de l'île par un coup de main. S'étant assuré des intelligences à prix d'argent, il partit un soir avec une petite flottille. Le débarquement s'opéra facilement, mais contrairement à son attente, il trouva sur pied la garnison, qui fit feu si vigoureusement qu'il y resta avec une bonne partie des Français. « Toutefois, dit la Gazette de France, il se défendit bravement, en ayant couché deux sur la place de deux coups de pistolet. »

Ainsi périt Sanson Napollon qui, dit M. Léon Bourguès, (*Revue de Marseille et de Provence*) « de ce coin du littoral méditerranéen avait rêvé de faire une terre française. Cette idée largement et noblement réalisée de nos jours a été le but de sa vie, c'est pour elle qu'il est mort. Par sa vie et par sa mort il se place au premier rang de ceux qui ont bien mérité de la patrie. Il appartient à cette illustre phalange, qui, à travers la suite des âges, a fait rayonner dans le monde notre vieille gloire nationale. Sa mémoire ne doit pas périr. Son nom est digne d'être rappelé avec reconnaissance au souvenir de la postérité. Honneur à lui, car Napollon est l'ancêtre de tous ces braves, de tous ces vaillants, de tous ces héros dont le sang généreux a coulé sur le sol africain pour la cause sacrée de la France. »

COLONNA DE CESARI ROCCA

~~~~~  
COUTUMES CORSES D'ANTAN ET D'AUJOURD'HUI

### LE « RIMBECCO » EN CORSE.

La *vendetta*, qui a inspiré tant de récits réels ou imaginaires et a fait en particulier le sujet de *Colomba*, l'admirable nouvelle de Mérimée, a été souvent bien mal ou bien peu

comprise. La pensée ne peut, certes, venir à personne de tenter de justifier une coutume qui jadis a entraîné des meurtres innombrables et qui, tout en s'atténuant chaque jour, n'en reste pas moins en Corse la cause annuelle de plusieurs actes de violence. Mais encore faut-il savoir et faut-il dire qu'un crime par vendetta — s'il mérite vraiment cette qualification — n'a aucun rapport, même éloigné, avec le crime vulgaire du rôdeur de barrière ou du bandit moderne de nos grandes villes du continent.

La *vendetta* est l'expression violente — souvent mal interprétée d'ailleurs — d'une pensée d'étroite solidarité et d'une préoccupation de défense collective de la famille à laquelle appartient le meurtrier. Même accomplie par un seul membre de ce groupe familial, elle est en réalité neuf fois sur dix, par ses origines, par ses motifs, parfois même par la mise en œuvre de ses moyens d'exécution, un acte global de l'ensemble des parents.

Il convient ici de remarquer que l'affection pour la famille est restée chez nos compatriotes corses d'une grande étendue et d'une vive intensité. Alors que les sentiments de forte et véritable tendresse tendent sur le continent à ne plus guère dépasser le cercle étroit de nos proches ; dans l'île, ils continuent d'envelopper jusqu'aux arrières petits-cousins. Ils se manifestent à tout instant par des services effectifs, et souvent par des actes remarquables de dévouement qui peuvent aller jusqu'au sacrifice d'une vie entière. Quiconque ne connaît point les immenses forces cachées, que peut là-bas traduire en actes l'amour de la famille, ignore tout du cœur des Corses.

Aussi, quand un parent, même éloigné, est l'objet d'une injustice, d'une brimade ou d'un outrage, l'injure retentit jusqu'au centre du groupe familial, sous une forme véhémence. C'est une honte, non seulement de ne pas relever une offense personnelle, mais de ne pas laver une insulte faite à l'un des siens, surtout s'il est dans l'impossibilité matérielle d'en tirer lui-même vengeance. La coutume, quand elle est conservée dans sa pureté ancienne, fait de la vendetta une obligation impérative. Au cas où elle reste inaccomplie, une sanction efficace intervient : la réprobation générale.

La vendetta ne peut donc être considérée comme une simple fantaisie sanguinaire. Elle est au regard du milieu où elle se produit, un acte d'exécution de la justice familiale. Et pour celui qui l'accomplit, elle est un devoir impérieux auquel il ne saurait se dérober sans encourir, même de la part des tiers, l'accusation de lâcheté et de trahison envers les siens.

Un tel reproche ne sera pas épargné, en effet, à l'homme qui hésite à venger l'offense faite à lui-même ou à sa famille

et qui tarde à se mettre en règle avec les prescriptions coutumières relatives au *debito di sangue*. Ce reproche porte un nom : c'est le *rimbecco*. Le déshonneur définitif qu'il entraîne quand il est souffert passivement par celui auquel il s'adresse, fait que la plupart du temps il pousse de façon irrésistible l'hésitant à commettre l'action violente devant laquelle il avait jusqu'alors reculé. — Le nombre est grand des vendettes qui ont ainsi été déclanchées par le *rimbecco*. Sans s'exagérer ses effets, on peut dire que la persistance de ses conséquences violentes conduit à poser aujourd'hui une question particulière de législation répressive.

Il n'est plus toléré par notre droit moderne que les particuliers se fassent, à tort ou à raison, justice eux-mêmes. Si l'Etat sait remplir son rôle — et il est loin d'être certain qu'il ait toujours su le remplir en Corse, même dans une période très rapprochée de nous — les dernières survivances de la vendetta doivent disparaître rapidement. Pour cette œuvre, il faut sans doute une bonne, prompte et impartiale justice pour tous. Mais il faut peut-être aussi l'intervention d'un droit plus en rapport avec les délits qu'il s'agit d'atteindre.

Le *rimbecco* est une excitation au meurtre. Comme tel, il devrait tomber sous le coup de la loi, d'autant plus qu'il est presque toujours suivi d'effet. En réalité, dans l'état actuel de la législation française, il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, de le saisir.

Il emprunte, en effet, les formes les plus diverses et — pour qui n'est pas au courant de l'esprit qui anime les coutumes locales — il semble souvent se présenter sous l'aspect le plus insignifiant. S'il est aisé de comprendre que l'expression : « Venge toi » a pour but de pousser celui auquel elle s'adresse à commettre un acte de violence, il est beaucoup plus délicat de percevoir la même intention de provocation dans certaines phrases en apparence assez innocentes et dont la résultante est pourtant bien des fois meurtrière. Exemple : « Chez toi, il y a des dettes ! » ou encore : « Il y a des familles où les jeunes hommes sont comme des vieillards ou des femmes. » Réflexions qui nous paraissent de peu de gravité, et qui pourtant peuvent entraîner mort d'homme.

Il faut souvent moins encore qu'un mot pour constituer le *rimbecco*. Une tête qui se détourne d'une certaine façon méprisante au passage de l'individu qui n'a pas vengé l'honneur des siens, un geste, une attitude ironique spéciale qui l'accueillent quand il s'approche d'un groupe de parents ou de tiers en train de causer, peuvent prendre le sens provocant que consacrent les traditions insulaires, mais dont la loi moderne méconnaît la signification.

Jadis sous le gouvernement de la Sérénissime République de Gênes, le rimbecco était puni de peines fort sévères. Les Statuts corses de 1571 ne comportaient sans doute que l'amende de 50 liras, mais dès 1585, la sanction est en outre d'une estrapade. Plus tard les lois corso-génoises ne cessèrent d'ajouter des aggravations aux pénalités primitives. Mais c'est sous les gouvernements nationaux successifs que se donnèrent les Corses au cours des guerres d'Indépendance du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'on vit adopter les mesures les plus rigoureuses à l'égard du *rimbeccatore* (auteur du rimbecco). En 1731, un tel délinquant est marqué au fer rouge. Sous le règne du roi Théodore, il est l'objet du châtement capital. Enfin, du temps du *Généralat*, de Paoli, l'homme coupable de rimbecco, si ce dernier avait été suivi d'effet, était puni comme l'auteur même (*correo*) du meurtre ainsi provoqué. Le grand administrateur de la République corse se signala d'ailleurs durant tout son gouvernement par son ardeur à poursuivre par tous les moyens l'extinction de la vendetta.

Le rimbecco cessa d'être considéré en lui-même comme un délit à partir de l'annexion de l'île à la France (1768-1769). Les *Statuti criminali di Corsica* furent en effet abolis à cette date, ainsi que toute la législation criminelle antérieure. Depuis lors cette infraction n'a plus trouvé place dans nos lois répressives.

Peut-être est-ce une omission regrettable, car, en fait, le rimbecco, s'il va disparaissant, est loin d'avoir encore disparu. Il reste la cause certaine de beaucoup d'effusion de sang, et notre législation ne permet presque jamais qu'on le poursuive.

J. BUSQUET.

---

## LE TOURISME ANGLAIS EN CORSE

### BOSWELL (J.) : Relation de l'Isle de Corse, etc.

---

Agrémenté d'une préface du traducteur, d'une épître dédicatoire au général des Corses, d'une préface de l'auteur et d'une introduction, cet ouvrage date de l'époque qui prépara l'union de la Corse à la France. Boswell avoue avoir tiré d'utiles matériaux de deux livres écrits avant le sien en 1749 et en 1758 ; il profita également des renseignements contenus dans un journal inédit dû à la plume du révérend M<sup>r</sup> Burnaby, chapelain de la « factorie » anglaise à Livourne, lequel visita l'île de Corse au cours de l'année 1766 ; enfin, il eut soin de consulter les personnes capables de l'éclairer, et de donner du relief à son travail.

Le premier chapitre décrit la situation, l'étendue, l'air, le terrain et les productions de la Corse. Boswell cite Pline l'ancien, (1) les épigrammes de Sénèque et Callimaque, qui met Cynos en parallèle avec l'île de Délos. La Corse possède des havres excellents. Ce sont au nord, Centuri ; à l'ouest, San Fiorenzo, Isola Rossa, Calvi et Ajaccio ; au sud, Bonifaccio (*sic*) et à l'est, Porto-Vecchio, Bastia et Maccinajo ; ces ports sont étudiés successivement et en détail. Des vaisseaux établis sur certains points de la Corse pourraient se rendre très redoutables à la France. Il est ensuite question du *Capo Corso*, péninsule montueuse, pleine de roc, mais couverte de vignobles et d'oliviers. Là, s'élèvent force tours anciennes, bâties depuis 3 à 400 ans pour la défense du pays contre les Turcs et autres pirates. Nonza, clef du cap Corse, est à la lettre ce que Cicéron dit de la capitale de l'île d'Ithaque, « une espèce de nid sur la pointe d'un rocher ». Quant à la Corse, elle se divise en pays *di qua et di la dei monti*, deçà et delà les monts, ou encore en partie intérieure *bandi di dentro* et partie extérieure *bandi di fuori*. Le terrain comporte neuf

(1) James Boswell, d'Edimbourg (1740-1795) avait étudié le droit à Edimbourg, Glasgow, Utrecht. Auteur de nombreux essais politiques, littéraires et juridiques, il est surtout connu comme l'ami et le biographe du docteur Saumel Johnson. Son *journal of a Tour to Corsica* (Glasgow, 1768, in 8°) fut reçu avec beaucoup de faveur et traduit en Hollandais, français et italien. Le docteur Johnson l'en félicitait en disant que la Curiosité y était à la fois agréablement excitée et satisfaite. Il y a deux traductions françaises de cet ouvrage : *Relation de l'île de Corse ; journal d'un voyageur dans cette île et mémoires de Pascal Paoli*, (traduit sur la 2<sup>e</sup> édit. anglaise par S. du Bois), La Haye, 1769, in-8° ; et *Etat de la Corse suivi d'un journal de voyage dans cette île*, (traduit de l'anglais et de l'italien), Londres 1769, 2 vol. in-12.

Le *Journal Encyclopédique* des 1<sup>er</sup> et 15 juin 1768, donnait une analyse de l'édition anglaise sous le titre et la date également faux de *An Account of Corsica 1763*, et en extrayait l'histoire à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et surtout celle de Théodore et de Paoli. Ce compte rendu est élogieux et le journaliste semble partager l'émotion de Boswell au débarquement à Centuri, au milieu de ces montagnes couvertes de vignes et d'oliviers, parmi l'odeur suave et balsamique des buissons et il conclut en disant que personne ne peut accuser M. Boswell d'avoir en aucune manière, flatté ni la nation corse ni son respectable chef.

Pommereul l'a critiqué avec une perspicacité fort malveillante mais juste parfois. Il le taxe d'inexactitude continuelle et l'accuse de partialité. Il va jusqu'à l'appeler *panégyriste stupide* de Paoli : « Ce romancier, dit-il, qui a pris Paoli pour Lycurgue, n'a vu dans les corses qu'un peuple de héros, immolant toutes ses passions à la plus digne de l'homme, la liberté ». Si Pommereul reconnaît bien ainsi, en Boswell, le disciple de Rousseau il ne s'en trompe pas moins en prétendant qu'à son excès d'extravagance est dû l'oubli profond où son livre est tombé, même chez les Anglais. (G. COURTILLIER, *la Corse et l'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle*.)

provinces divisées elles-mêmes en pièves ou en *feudos*, feux. Les petits villages se nomment *paeses* ou pays. Ces villages sont pour la plupart bâtis sur des cimes aux bords escarpés, si bien qu'on les aperçoit à peine durant le jour.

Les savants et ingénieux messieurs Hervey et Burnaby furent très frappés par l'aspect singulier de Corte; ils se crurent presque à Lacédémone. L'île est en outre bien arrosée. Elle offre les deux lacs d'Ino et de Créna (*sic*), situés l'un et l'autre sur la plus haute montagne de Cyrnos, appelée par les anciens *Mons Aureus* et aujourd'hui *Gradaccio* ou *Monte Rotondo*. On voit qu'il y a ici confusion entre *le Monte d'Oro* et *le Monte Rotondo*. Si Sénèque avait vu et connu toutes les rivières de la Corse, il ne se serait jamais avisé d'écrire que le lieu de son exil « n'avait pas de l'eau à boire ». La Restonica notamment, est « d'une qualité très salutaire »; elle empêche le fer de se rouiller et lui donne l'éclat de l'argent.

Cà et là, dans l'île, jaillissent des sources minérales, chaudes ou froides. Abondance de poissons: — Boswell rappelle à ce sujet le célèbre muet de la *Satire V* de Juvénal. — Grande variété d'animaux, parmi lesquels, au point de vue de l'élevage, figurent la chèvre et le mouton. Quant aux bêtes fauves, notons le sanglier et un animal curieux qu'on nomme *mussoli*; c'est le mouflon, lequel se laisse approcher très difficilement. Procope ayant affirmé qu'il existe en Corse « des singes merveilleusement ressemblans aux hommes », notre auteur constate avec mélancolie « qu'il n'y en reste plus à présent ». Les merles, nourris d'arbusier, sont fort estimés pour leur goût et leur délicatesse, mais — « quelle barbarie de détruire pour le luxe de la table des oiseaux dont la mélodie est charmante et qui donnent sûrement plus de plaisir qu'on ne peut en trouver à les manger »! Les seuls animaux venimeux sont le scorpion et une sorte d'araignée qu'il ne faut pas confondre avec la tarentule de Naples.

La Corse renferme de vastes forêts et pourrait en conséquence fournir assez de bois de charpente pour entretenir de nombreuses flottes. Les pins y deviennent d'une grandeur étonnante et les châtaigniers y acquièrent une grosseur peu commune. Théophraste, dans son *Histoire des Plantes*, a constaté que la Corse semble n'être qu'une terre sauvage par l'épaisseur de ses bois. Les différentes espèces de grains que Cyrnos produit sont le froment, l'orge, le seigle et le millet. De tout temps, l'île a été fameuse par ses abeilles. Les mines n'y manquent point, ni les carrières de granit. On recueille en Corse près Bastia une sorte de minéral que le peuple appelle *pedra quadrata*, parce qu'on le trouve toujours en

petits morceaux carrés. Enfin la description qu'Homère (*Odyssée*, chant XIII) donne de l'île d'Ithaque peut très bien être appliquée dans un sens général à Cynros.

Une histoire abrégée des révolutions de la Corse depuis les temps les plus reculés forme le deuxième chapitre. Les époques obscures et fabuleuses de l'histoire sont dignes d'attention. Les mythes qui ornent l'origine de certains peuples amusent et récréent l'imagination quand ils n'ont rien de contraire au bon sens. Après avoir appartenu aux Phéniciens, aux Carthaginois et aux Romains, la Corse tomba au pouvoir des Goths, puis des Sarrazins. On se perd ensuite dans un labyrinthe de faits sans aucun fil pour se bien diriger. Ce furent les rois de France qui cédèrent la Corse au Saint-Siège ; la papauté avait depuis longtemps rêvé cette annexion. A la longue, les Génois s'établirent à Bonifacio, chassèrent les Pisans et devinrent les seuls maîtres de l'île. Celle-ci finit par se trouver dans le plus déplorable état. Les Corses s'armèrent et commencèrent à lutter pour leur liberté. Sampiero apparut ; *vir bello impiger et animo invictus*, dit de Thou. Après la mort de ce héros, la tyrannie des Génois devint plus dure encore. Ils cherchèrent à paralyser tout mouvement insurrectionnel en suscitant entre les Corses des dissensions intestines. Une colonie grecque s'installa sur le littoral de Vico, et les Corses conduits par Giasseri et Giacinto Paoli, reprirent en 1734 les armes contre Gènes. Episode de la royauté de Théodore, qui ne tarda pas à être regardé comme un aventurier et un imposteur. Entre temps la France avait acquis des droits sur l'île ; elle y envoya une expédition. Boswell raconte tout au long les événements qui suivirent, mettant en scène Gaffori, puis le comte de Rivarola, qui en 1745 fut proclamé généralissime du royaume de la Corse.

« Mylord *Hailes* a dans sa belle collection de manuscrits historiques, deux pièces relatives à la Corse, l'une est intitulée : *Information de l'Etat dans lequel se trouve la Corse, et de ce qu'il faudrait pour la délivrer de l'esclavage du gouvernement Genoïis*, traduit de l'Italien du comte Domenico Rivarola. L'autre est une relation de l'état de la Corse en original Italien, faite par un homme qui paraît très instruit sur ce sujet. Ces deux ouvrages prouvent également les avantages que tirerait une Puissance maritime de l'alliance avec la Corse. Ils furent communiqués par M<sup>r</sup> *Carret de Gorrègne* au Général *Wentword*, Ambassadeur de la Grande-Bretagne à Turin ; et je crois qu'ils ont beaucoup contribué à disposer le Roi de Sardaigne et la Cour d'Angleterre en faveur des Corses ».

Quelque temps après l'assassinat de Gaffori, en 1753,

Pascal Paoli prit le pouvoir, et s'appliqua à cultiver et à civiliser les Corses. Il rédigea des lois ; il fonda même une université à Corte, non sans engager ses compatriotes à s'adonner à l'agriculture et au commerce. Il ne fallait pas que le pays fut en danger de rester inculte et le peuple en péril de devenir une troupe indisciplinable de bandits. Paoli travaillait de la sorte cherchant à affranchir son pays, quand, entre la France et la République de Gênes, un traité fut conclu, aux termes duquel la première s'engageait à occuper militairement les principales villes de Cynros.

« Dès que ce traité fut répandu en Europe, tous les cœurs nobles et généreux en furent sincèrement affligés. Chacun crut que la France allait porter le fer et le feu en Corse et souffler sur les espérances de ces braves Insulaires. M<sup>r</sup> Rousseau écrivit là-dessus, avec son énergie ordinaire, à son ami et le mien, M<sup>r</sup> De Leyre, l'un des Auteurs de l'Encyclopédie, homme qui joint à la science et au génie le cœur le plus sensible et l'âme la plus généreuse. Il faut avouer (dit-il) que vos Français sont un peuple bien servile, bien vendu à la tyrannie, bien cruel et bien acharné sur les malheureux. S'ils savaient un homme libre à l'autre bout du monde, je crois qu'ils iraient pour le seul plaisir de l'exterminer ». Jean-Jacques fut ici mauvais prophète, car la France n'avait point en vue l'oppression de Cynros.

(A suivre).

LUCIEN BRIET.

---

## LA CORSE DANS LES PÉRIODIQUES

### JOLLIVET (Maurice) : En Corse <sup>(1)</sup>

Dans un article fort substantiel, écrit en 1894, M. Maurice Jollivet auteur de plusieurs ouvrages sur la Corse, s'occupe des luttes âpres et parfois sanglantes qui, de nos jours, agitent la Corse au moment des élections, et il aborde ce sujet délicat non sans hardiesse. « Sur le continent », dit-il, « bonne ou mauvaise, sympathique ou haïssable, la politique a pour base des idées générales. Elle a pour idéal la forme républicaine ou monarchique, césarienne ou parlementaire, voire la négation, un peu bruyamment affirmée en ces derniers temps, de toute forme de gouvernement. Dans l'île, elle n'est ni républicaine, ni monarchique, ni anarchique, ni même impériale : elle est *familiale*. La famille en Corse est une association politique, avide de paraître dans la vie publique et de s'y

---

(1) *En Corse* : I. *La politique familiale* ; II. *Les mœurs et la religion*, extrait (voir catalogue).

tailler de haute lutte une large place. L'existence de ces associations est aussi ancienne que celle de l'île, et elles ont été pour les Gênois un puissant instrument de règne. »

Les grandes familles actuelles sont de pure race plébéienne. Leurs fondateurs se sont distingués dans la métropole, et une clientèle s'est créée autour de ces chefs. Sans doute, les intérêts privés y trouvent leur compte, mais l'intérêt général, non. Le développement moral et matériel de l'île et de ses habitants n'a jamais préoccupé les familles que dans la mesure où il pouvait servir leur ambition. M. Jollivet, en juge sévère, fait le tableau d'un village corse, quand approchent les élections. Deux groupes représentant les partis en présence sont réunis sur la place, discutant avec animation. Regards de défi, gestes ou paroles comminatoires ; puis la période électorale ouverte, les animosités font explosion, et comme elles ont des armes à leur service, — des armes qui tuent, — on juge des excès qui, à l'occasion se produisent, témoin l'affaire de Soccia, où deux gendarmes furent tués, et qui valut une condamnation aux travaux forcés à perpétuité au maire de Guagno.

En politique, ajoute M. Jollivet, on a souvent l'opinion de ses intérêts et souvent aussi les intérêts de son opinion. Voilà pourquoi la Corse a toujours été essentiellement gouvernementale sous les régimes les plus divers. Cette évolution politique, qui n'est au fond que l'évolution familiale, a laissé intact le culte de Napoléon. Quoique au fond bonapartiste, on est républicain. De l'évolution des Corses vers la République a paru dater un certain mouvement de réaction contre la suprématie des familles. Une personnalité éminente, M. Emmanuel Arène, tenta de se mettre au service de l'intérêt général. Les familles se sentirent menacées. On vit alors deux des plus considérables d'entre elles, les Gavini et les Casabianca, qui étaient ennemies, se réconcilier devant le péril commun et faire élire des candidats de leur choix.

M. Jollivet traite ensuite des mœurs corses. A l'entendre, de radicales transformations s'imposent dans le régime moral de l'île. Les Corses doivent à la France à la civilisation et à eux-mêmes de rompre avec certaines coutumes qui sont une opprobre pour le siècle où nous vivons, notamment celle de la vendetta. Une rivalité passionnelle, un simple conflit d'intérêts, une haine de famille exclusive de tout arrangement jettent un homme dans le maquis. Le nombre des bandits a tendance à s'accroître. « Le banditisme bénéficie d'un double appui, matériel et moral. La sympathie chez les uns, la crainte chez le plus grand nombre, lui assurent le vivre et le couvert, tout en le protégeant contre les recherches de la gendarmerie.

Quant à l'appui moral, son existence n'est pas non plus contestable. Le bandit, fait inouï, est fréquemment sollicité par les candidats en mal d'une majorité, pour peu qu'il ait dans son pays natal une famille nombreuse et qui lui soit dévouée. Tel député, qui a dû à ce révolté contre les lois le droit de faire des lois, n'a garde de ne pas reconnaître, le moment venu, une aussi notable assistance en travaillant à obtenir la grâce du singulier agent électoral qu'il s'est choisi ». Selon M. Jollivet, le fameux Bellacoscia ne fut « qu'un chourineur vulgaire, » qui évita la guillotine ou le bagne, grâce « à l'agilité de ses pieds et à son fusil sur la montagne ». On voit que M. Jollivet ne brigue pas précisément la gloire d'être nommé *bandit honoraire*, comme le regretté Henri Boland.

Mais continuons de le citer.

« Il est d'autres tares que le banditisme, plus modestes, moins bruyantes, à coup sûr, que celle-là, que personne n'a songé à poétiser, mais qui n'en sont pas moins déplorables.. Le Corse éprouve un invincible dégoût pour tout travail manuel. Si profondément français par tant de points, il l'est bien peu sous ce rapport. Nos paysans, nos ouvriers, si laborieux, aussi bien ceux du Nord que du Midi; ceux du Centre comme ceux de l'Est ou de l'Ouest, auraient vite fait de traiter de « fainéants » les fiers concitoyens de Sampiero et de Napoléon. Le Corse répugne à cultiver son propre terrain, à plus forte raison celui d'autrui, et rarement ses sueurs ont arrosé l'un et l'autre. C'est, en définitive, toujours aux « Lucquois » qu'il lui faut recourir. Ce sont les Lucquois qui sèment son blé, sarclent ses vignes, récoltent ses olives, bâtissent ses maisons. A de rares exceptions près, il n'est ni maçon, ni charpentier, ni serrurier, ni menuisier. Partout, ce sont les bras de l'Italien qui s'utilisent, le Corse se contentant de croiser les siens. Lors de l'établissement de la ligne de Bastia à Calvi, les « Lucquois » touchaient de 4 à 5 fr. par jour. Les Corses recevaient en qualité de surveillants, chefs d'équipe ou de chantier, un salaire bien inférieur, deux francs cinquante centimes à trois francs, mais ils ne se plaignaient pas, car ils n'avaient pas à exercer leurs muscles et aussi (avantage nullement à dédaigner, car on est un peu vain en Corse), ils avaient à leurs casquettes un petit galon ».

La pointe finale est amusante. Gai et sévère, M. Jollivet ! Mais aux intéressés de voir s'il est juste en même temps. Après avoir blâmé l'émigration qui cause un dommage sérieux non seulement à l'île, mais encore à la mère patrie, M. Jollivet constate que l'incurable farniente des Corses a pour corollaire inévitable un dédain prononcé pour les règles de la plus élémentaire hygiène. S'en étonner ? Beaucoup de villes du Midi

en sont là. Tout le monde a entendu parler de la *Roma sporcata* des papes. « Hormis peut-être Ajaccio, station hivernale, et où l'on est intéressé à recevoir le plus déceimment possible les étrangers, toutes les villes, Bastia en tête, sont d'une malpropreté insondable (1). Les escaliers de ses hautes et vieilles maisons, où grouillent des centaines d'individus présentent un aspect répugnant. De la cave au grenier, les marches sont encombrées et comme incrustées de détritrus de toutes sortes, pieusement respectés de l'éponge et du balai, tandis que des légions de toiles d'araignées, de dimensions inconnues autre part, probablement contemporaines de Paoli, s'étagent aux angles des murs, où elles sont, de la part des locataires, l'objet d'un culte tout aussi pieux. Les rues — les trottoirs comme les chaussées, exceptons, si l'on veut la *Traverse*, le boulevard fréquenté et presque élégant de la ville, — reçoivent les ordures, les conservent et semblent les collectionner avec amour ». Cette malpropreté fait que la Corse est de tous nos départements celui où la vie moyenne est la plus courte, (vingt-huit ans et un mois), alors que dans l'ensemble de la France, elle est de quarante ans, aux termes des dernières données.

Un autre grief du patriote corse (M. E. Arène) contre ses concitoyens, c'est leur aversion marquée pour l'instruction. Voici en quels termes s'exprime le vice-recteur dans un récent rapport au préfet : « La fréquentation scolaire est très peu satisfaisante. Les travaux des champs, la cueillette des olives ou des châtaignes, tels sont les prétextes mis en avant par les familles. Prétexte plausible pendant l'été, mais peu admissible durant la saison d'hiver. On ne compte en Corse que soixante groupes scolaires ». Dans les établissements d'enseignement secondaire, une seule classe prospère, celle qui prépare à Saint Cyr et à Polytechnique : on connaît le goût si prononcé du Corse pour le métier des armes. Enfin, l'histoire de leur propre pays, si intéressante, si passionnante pour l'étranger, laisse les Corses indifférents. (Est-ce bien vrai ?) Il existe à Bastia une *Société des Sciences Historiques*, spécialement destinée à la publication des documents qui concernent l'île. C'est un continental, M. l'abbé Letteron, qui l'a fondée. Elle comptait 400 membres à son origine, mais on se fatigue de payer la faible cotisation annuelle de dix francs, trop forte encore pour des zèles aussi tièdes, et la Société se voit réduite aujourd'hui à 200 membres (1). (Cecine se voit pas qu'à Bastia).

(1). Il faut rappeler à nos lecteurs que cet article fut écrit en 1894 ; il n'a donc dans beaucoup de cas qu'un intérêt rétrospectif. (N. d. l. D.)

(2). Depuis plusieurs années, grâce à l'activité de son secrétaire, M. Ambrosi, la société a pu reconquérir un certain nombre de membres. (N. d. l. D.)

Vient ensuite la question religieuse. Selon M. Jollivet, le tourment de l'au delà n'est pas une obsession pour l'âme corse. La religion dans l'île est matière à spectacles et plait à condition de n'être pas exigeante. (Il y a bien des pays comme cela en France, par le temps actuel d'indifférence religieuse). « Nous connaissons une commune où pas un habitant ne manque les offices, et où, cependant, on ne relève qu'une proportion de cinquante pour cent d'unions célébrées devant le curé: question d'économie de la part des conjoints ». Il résulte de cet état de choses que le casuel, dans les villages, est pour ainsi dire nul. Le recrutement du clergé s'en ressent. A noter que la religion n'est jamais parvenue à supprimer l'exercice de la vendetta. Les bandits, en même temps que leur fusil, portent un scapulaire. « Le plein épanouissement des plaisirs mondains sait fort bien se concilier avec la pratique de la dévotion la plus scrupuleuse. On nous assure que dans une ville que nous n'avons pas à désigner, le curé d'une paroisse s'est engagé, par contrat en due forme, envers plusieurs familles, clientes assidues du confessionnal autant qu'intrépides mondaines, à avancer ou à retarder l'heure de certains offices, suivant les nécessités les mieux entendues d'un lunch ou d'une sauterie ». *Si non e vero...* Il semble qu'il y ait, dans l'article de M. Jollivet, un peu de parti pris, mais peut-être cet auteur, en se montrant aussi sévère a-t-il pour but de pousser nos braves compatriotes dans la voie du progrès?... Qui aime bien châtie bien, dit le proverbe.

B. LUCIANI.

---

## LES OUVRAGES DIVERS SUR LA CORSE

### ROCCA (Pierre) : La Conque marine.

Strabon nous a laissé le témoignage des misères de la Corse sous la domination romaine. Il nous a dit les généraux pillards qui descendent à l'improviste dans l'île, et les razzias fructueuses, et les résistances farouches, et l'inutile butin constitué par des hommes qui, « ne supportant pas de vivre dans la servitude », gardent obstinément le regret des montagnes natales... M. Pierre Rocca reproduit ce texte célèbre en tête de sa brochure et celle-ci n'en est, à vrai dire que l'illustration érudite et élégante.

C'est moins une étude qu'un tableau ou, mieux, une succession de tableaux qui se déroulent comme sur un écran cinématographique et qui nous offrent tour à tour leurs lignes claires et leur chaude couleur. Un Théophile Gautier, qui fut

peintre et poète, un Paul de St-Victor, qui mit une âme frémissante dans les moindres mots sortis de sa plume, auraient reconnu pour un des leurs cet écrivain de race pour qui le monde extérieur existe, ce peintre d'un pays radieux et d'une époque prestigieuse.

Une première série d'images s'ordonne autour de la plage, de la « *conque marine* » qui, dans la sérénité du soir, déroule le ruban fauve de ses sables. D'un côté le prodigieux escarpement des monts porte un fouillis de verdure embaumée : « à perte de vue les forêts de chênes, les taillis où s'enchevêtraient les buis, les myrtes, les lentisques, les arbrusiers, les bruyères et les lauriers-thyms, couraient aux flancs abrupts des montagnes ». De l'autre côté magit la mer immense, où douze galères balancent « leurs carènes noires et leurs mâts couronnés d'une enseigne d'or ». Et voici que le site incomparable se meut et s'anime d'une vie étrange ; car les Romains, débarqués des vaisseaux, promènent dans la nuit leurs silhouettes fuyantes et leur âme de proie : le proconsul Metellus Criticus, et Falco le triérarque, et le centurion Scota, et les troupes adossées à la rivière Locra. Sur toute cette scène plane une sourde inquiétude qui semble descendre des monts et qui oppresse les âmes de ces étrangers.

Deuxième tableau : *l'incendie*. Il s'annonce par des lueurs grandissantes qui font onduler les cimes en soulèvements fantastiques. Il se précise dans le récit haletant de l'estafette. Il apparaît enfin dans toute son épouvante, et jusqu'au contact du rivage le fourré crépite, se recroqueville et disparaît sous l'accablante caresse du brasier où pétillent les étincelles.

Troisième tableau : *le départ des trirèmes*. Elles s'éloignent lentement, portant les chefs moroses. Le butin est maigre : un enfant et sa mère. « Le visage était jeune, encadré par une lourde chevelure noire, l'œil sombre avait l'éclat du métal ». Les grossières plaisanteries des soldats ne l'épargnent point et l'un d'eux, à qui elle a résisté, lui tranche le bras sur le bordage. Scène d'horreur à peine esquissée : M. Pierre Rocca sait être réaliste, mais il reste toujours délicat et artiste.

Tel est le premier « triptyque ». Le second est plus bref et nous transporte à Rome, sur les gradins de l'amphithéâtre, devant la foule grouillante et tumultueuse qu'enivre la vue des captifs lacérés par les bêtes. Depuis *Quo Vadis* les jeux du cirque sont à la mode et ils paraissent même un peu usés. M. Pierre Rocca a su en tirer de beaux effets dramatiques en décrivant successivement : 1° le délire de la populace, 2° l'entrée des maîtres de l'heure, Tibère et Séjan, 3° l'arrivée des captifs de choix, ces Corses indomptés dont les chants,

en un « luxe inouï de dissonances », crient l'implacabilité de la haine et l'ardent désir de la vengeance.

Ce double trait est de la plus juste observation : les Corses savent haïr et leurs *paghielle*, empreintes de rêve, sont des mélopées traînantes et quelque peu « dissonantes ». La question se pose évidemment de savoir si les descriptions de M. Pierre Rocca sont exactes, si le peintre de la Corse romaine a recherché et atteint la vérité. Il faut, sans hésiter, répondre par l'affirmative.

Cette vérité n'est pas uniquement dans les mots, encore que l'auteur ait recherché ceux qui peignent et ceux qui ont une couleur vraiment romaine. Mais il y a peut-être ici quelque exagération. A quoi bon écrire « Séjanus » quand par ailleurs on écrit « Tibère » ? Pourquoi ne pas traduire des termes aussi connus que *clipeus* et *paludamentum* ? Et si la propriété du langage doit être partout recommandée, n'est-ce pas parce que le mot propre est celui qui montre le mieux l'objet ? Là où il cesse de faire son office, où même il voile l'objet qu'il devrait montrer, au nom de cette même loi de propriété, il doit être repoussé. Que viennent faire ici les « essédaires... et les hoplomaques bardés de fer... et les mirmidons agiles qui portent la pelta au poing gauche » ? Ce sont termes techniques non traduits, ce n'est point là de bonne couleur locale<sup>1</sup>.

Mais par delà les mots, dont la plupart d'ailleurs savent être expressifs et font image, on sent par tous les détails du récit l'effort heureux vers l'exactitude historique. M. Pierre Rocca connaît admirablement l'histoire de la Corse romaine et il nous en donne la plus vivante impression.

Il a identifié les peuplades et les cités dont Strabon, Diodore ou Pline ont fait mention. Il nous rappelle, avec une sorte d'orgueil rétrospectif les peuplades indomptées et les hautes vallées inviolées. « Ni L. Cornelius Scipion, le vainqueur de Hannon, ni C. Varus, ni Papilius Maso, ni M. Pinarius, ni Seranus, ni Cicereus qui leur tua sept mille hommes en un seul combat, ni Juventius Thalna et ses cinquante mille légionnaires n'avaient pu les soumettre au cours d'un siècle d'expédition ». Litanies glorieuses de l'implacable résistance ! Que de regrets aussi dans la plainte qu'exhale le proconsul ! « Il n'imposerait pas aux farouches insulaires le tribut qu'ils devaient payer en miel, en cire vierge, en résine odorante, sève précieuse des larix ». Et de tous ces détails une impression d'ensemble se dégage, une

(1) M. Rocca nous parle des *Tarabeni*, c'est-à-dire des gens du Taravo ; mais pourquoi écrit-il au singulier, un *Tarabeni* ?

atmosphère antique baigne ces paysages et nos yeux contemplent vraiment un aspect et un moment de la Corse éternelle.

Nous pouvons maintenant reprendre le texte de Strabon qui fournit à M. Pierre Rocca sa première inspiration et la matière de son récit. Ce texte vit maintenant d'une vérité profonde et nous le pénétrons dans toute son ampleur. Ce n'est plus le froid énoncé d'une quelconque vérité, c'est une page d'histoire interprétée par un poète. LOUIS VILLAT.

## VARIÉTÉS

### In Memoriam Gallieni.

Galliéni, le sauveur de la Marne, était d'origine et de nature corses ; à plus d'un siècle d'intervalle, c'est la même vertu latine qui sauve la France et le monde ; c'est le même levain de pureté qui conserve les traditions de la race, la même étincelle d'énergie qui tient allumé le flambeau de la civilisation. N'est-ce pas une grande destinée que celle d'une petite île ? Le feu, que Rome entretenait sur l'autel de Vesta, brûle toujours au foyer corse. (sur)

A L'ILE OUBLIÉE :

*Cinta da monti, in grembo al mar tirrene,  
bella assai piu che da lontan non pare.*

SAMPIERO CORSO.

Ceinte de monts, au cœur de la mer tyrrhénienne,  
Belle, bien plus belle que de loin elle ne le paraît.

... Et moi aussi, sainte Cynos, je voudrais faire  
ma prière sur l'Acropole ;

je te dirais : « je suis né , déesse aux yeux noirs, aux bords de la mer bleue, près de la côte hospitalière, de parents farouches et vertueux ;

sur tes rives lumineuses, les fleurs, les fruits et la vertu viennent, sans peine et pleins d'arome ;

au cœur pur de tes habitants, déesse, comme dans leur ciel, chante le printemps éternel ;

la vieillesse, en touchant le monde, a respecté ta demeure, et ton île sacrée, dans son isolement, a gardé sa jeunesse et sa virginité.

Ses dieux la protègent, et Apollon,

« Immortel dont la force environne Milet »

et Artémis , qui « tient son arc toujours tendu au-dessus d'Ephèse » ;

nouvelle Délos, elle abrite dans ses flancs, ô fils et fille de Latone, ce qui fait votre noblesse, la force et la beauté :

O beauté simple et vraie ! ô force jeune et pure ! les Barbares vous vénèrent et vous désirent, mais seule la sainte Cynos possède votre trésor sacré ;

et je t'adore et je t'aime, ruisselante de fraîcheur et de lumière, sous les flèches d'or du jeune soleil, ô fille de la mer, plus belle qu'Aphrodite, née de l'écume des flots.

Mais les Barbares, — tu les disais Barbares ceux de ta race, parce qu'ils étaient sans force et sans vertu, — les Barbares ont retrouvé ton secret, et le levain de ta pureté a fermenté dans ta race ; l'onde, qui te ceint, à la crête de ses vagues, a porté la vérité et la vie chez les Latins ;

tes eaux dans un murmure, et ta brise, dans un souffle, ont rafraîchi et ranimé le vieux continent ; à l'appel de ta rude énergie, la France, ta mère, et l'Italie, ton aïeule, ont éprouvé la chaleur de leur sang ;

Vestale assise au foyer antique, prêtresse vigilante, tu gardas sans tache la flamme des ancêtres ; Pise et Florence, berceau de tes familles, te légèrent le flambeau des traditions patriciennes et la force des mœurs romaines.

Une seconde Cornélie, simple et fière, enfanta le Génie, — ton Génie, — Centaure impétueux, dans la fougue de sa nature vierge, prodiguant, au galop indompté de sa cavale ardente, les semences fécondes, qui germeraient aux champs de la terre rajeunie ;

et la moisson levait généreuse, et les nations attendaient, anxieuses, car l'ombre de la Bête, comme la fumée de l'abîme qui obscurcit le soleil, grandissait et voilait le ciel ;

soudain le feu de France jaillit, et la lumière fut faite et l'ombre fut dissipée et les nations furent éblouies, — et indomptable la cavale ardente a repris son galop.

Honneur à toi, Cynos, fille pauvre et sage, héritière de Minerve, aussi avisée que modeste, tu sus toujours rester armée de ton énergie, et tu sentais, impuissante et frémissante, l'insulte faite aux petits-fils des légions de Marius par les hordes des Cimbres, pesants hyperboréens, sombres et froids comme les ténèbres, toujours renaissants avec la nuit ;

gardienne fidèle et fidèle refuge de l'étincelle sacrée, que Prométhée ravit à la divinité et que Rome éleva sur l'autel, tu l'as transmise à ta race, pour que se rallumât enfin, symbole du passé, espoir et sauvegarde de l'avenir, le feu purificateur et triomphant de la vertu latine.

DONO PAGANELLI.

---

LE DIRECTEUR-GÉRANT : A. CLAVEL.